

LE PONT DES ARCHES.

CHAPITRE PREMIER

TRADITIONS GAULOISES. — SOUVENIRS ROMAINS. — AMBIORIX. — CONQUÊTE FRANQUE. — LÉGENDES CATHOLIQUES. — SAINT LAMBERT ET SAINT HUBERT. — LE PÉRON.



ESIRANT glorifier Liége, cherchant à exalter les traditions religieuses, les premiers chroniqueurs accumulèrent les souvenirs qu'ils jugeaient les plus mémorables. Le labeur suppléait à l'érudition. Amoncelant de précieux matériaux historiques, ces moines ne reculaient point devant la nécessité d'inventer quelque personnage fabuleux dont le nom suffirait à expliquer une origine ignorée. Ils transformaient

les traditions populaires, recherchaient les légendes les plus miraculeuses, mêlaient aux souvenirs locaux des éléments étrangers, compilés dans l'histoire ecclésiastique ou les récits poétiques de l'antiquité classique.

Leurs continuateurs ont répété et dramatisé ces narrations où la vérité se cache sous une gangue massive. Patients annotateurs des faits contemporains, s'attachant à des détails minutieux, élaguant ce qui heurtait leurs prédilections, ils faussèrent certains récits. Un chanoine de la cathédrale, inquisiteur de la foi

DOGNÉE. — LIÉGE.

au xvII^e siècle, Chapeauville, publia et compléta une vaste collection d'anciennes chroniques en latin (I); de doctes Bénédictins en recueillirent d'autres (2), rééditées avec notes critiques, par la science allemande moderne (3). Recopiées, amplifiées, enjolivées d'un style original, ces relations reparaissent sous la plume de Jean d'Outremeuse, chez Jean de Stavelot, Hubert Depas, tant d'autres, dont de longs extraits se relisaient dans le gros recueil possédé par chaque famille notable de Liége.

Plusieurs de ces vieilles chroniques liégeoises, scrupuleusement compulsées d'après les meilleurs textes, sont publiées aujourd'hui sous la direction de l'Académie royale de Belgique (4), ou par les soins de spécialistes (5).

Les historiens abordèrent une rude tâche en tentant de porter la hache dans la forêt touffue, enchevêtrée de lianes et de plantes parasites fleuries. Leurs investigations dégagèrent lentement l'histoire des brumes matinales qui l'avaient obscurcie ou voilée sous de vaporeux mirages irisés. Les premières pages restent, naturellement, les plus faiblement tracées, quoique le progrès des méthodes ouvre de nouveaux horizons. La science moderne a retrouvé les habitants primitifs des bords de la Meuse et de ses affluents voisins de Liége, les hommes préhistoriques, vivant dans les grottes étudiées par Schmerling et ses élèves. Elle n'a pu encore indiquer la durée approximative de ce séjour au milieu de périls redoutables, préciser l'importance de ces tribus contemporaines d'animaux féroces aujourd'hui inconnus à nos régions, combattus alors à l'aide d'un caillou grossièrement façonné.

Aux premières lueurs des données historiques, se signale l'arrivée d'un peuple germanique, les Éburons, suivant les voies fluviales. Ils parcourent, en maîtres, un vaste territoire entourant l'estuaire de l'Ourthe. Chassant dans les forêts giboyeuses, récoltant les prémices de l'agriculture, appréciant, disent ceux qui les nomment Heibouren, l'utilité des fragments de houille ramassés sur le sol, ils se groupèrent dans les vallées voisines. Leurs institutions sociales assuraient l'égalité : « Mon peuple possède autant de droits sur moi que j'ai d'autorité sur lui, » dira l'un des deux chefs élus, cantonné à Embourg.

Débris de la confédération des Cimbres qu'avait écrasée Marius 101 ans avant notre ère, d'autres envahisseurs, les *Atuatiques*, s'implantèrent dans la Belgique actuelle. Ils conquirent la majeure partie du pays occupé par les

Éburons, leur imposèrent tribut pour le maintien d'un domaine restreint sur la rive gauche de la Meuse.

La narration que Jules César a laissée de ses guerres en Gaule, inaugure l'histoire des Belges, les *Bolgs* (batailleurs). « Dans tous ces vastes pays, écrit un humoriste français, on trouve partout la trace de César, et l'on cite, comme titre de gloire, quelque défaite infligée par le conquérant romain. » Liége a le droit exceptionnel de rappeler une victoire.

Favorables d'abord aux Romains qui les avaient affranchis des Atuatiques, les Éburons comprirent bientôt que César divisait les Gaulois afin de les asservir. Sous les ordres d'Ambiorix, ils défirent totalement, près d'Aduatuca (Tongres), neuf mille Romains commandés par Sabinus et Cotta (50 avant J. C.).

La vengeance fut terrible : pays livré aux flammes; hommes, femmes, enfants, massacrés. César ajoute que nul Éburon n'échappa au fer des soldats ou aux tortures de la faim. Ambiorix cependant, avec quelques fidèles, manœuvrait dans la forêt des Ardennes. Les Liégeois se sont toujours fait gloire de descendre des compagnons du vaillant chef gaulois. La Géographie de M. Élisée Reclus confirme cette tradition par de nombreux arguments ethnologiques (1).

Dans la division administrative et militaire des conquêtes de César en Gaule, Octave, proclamé empereur Auguste, comprit l'ancien pays des Éburons dans la province de Germanie inférieure. Des Tongrois vinrent habiter ce territoire fertile. Agrippa sillonna la contrée de routes stratégiques. Drusus fortifia la Meuse de redoutes dont les vestiges ont été retrouvés à Visé et à Jupille. Un écrivain du XVIIe siècle raille, en latin, les antiquaires cherchant des traces romaines sur le sol de Liége, sa patrie : « Il n'est pas plus difficile d'arracher à Hercule sa massue que d'extirper de certains esprits liégeois la foi à des origines antiques (2). » Cependant, les traditions abondent, des faits sont incontestables. Sans croire au fabuleux Leodès, fils d'un compagnon d'Ulysse, ni même au latin Quintus Legarius; repoussant l'étymologie du nom de Liége tirée de la légion que vainquit Ambiorix; doutant des substructions romaines du Palais; incertain au sujet d'antiques murailles mises au jour, autrefois, sur le Marché; nous avons toujours cru que le confluent de l'Ourthe et de la Meuse ne fut point complètement abandonné par les troupes romaines, défendant tous les passages analogues contre les invasions germaniques (3). Admettant volontiers la chapelle de Vulcain, au haut de Publémont, dont parle l'antiquaire Hubert Thomas, centre, sinon de travaux métallurgiques, au moins de phénomènes naturels

⁽¹⁾ Gesta pontificum tungrensium, trajectensium et leodiensium. Leodii 1612.

⁽²⁾ DURAND et MARTÈNE. Amplissima collectio.. — Chronicon magnum Belgicum.

⁽³⁾ Pertz. Monumenta Germaniæ historica. Berlin.

⁽⁴⁾ Commission royale d'histoire.

⁽⁵⁾ Pirenne. Bibliographie de l'histoire de Belgique. 2e édition. Bruxelles 1902. Nos 1724-1743, 1805-1824, 2040-2057; et Appendice, pp. 230-233.

⁽¹⁾ RECLUS. Nouvelle Géographie universelle. Paris 1879. T. IV, p. 79.

⁽²⁾ RAUSIN. Leodium. Namur 1639. P. 62.

⁽³⁾ Liége : histoire, arts, lettres, etc. Liége 1881. P. 10.

causés par l'inflammation de gaz houillers, nous avons vu des débris, incontestablement romains, d'une fontaine luxueuse, exhumés en face de l'Ourthe. On ne peut donc plus nier qu'à l'époque classique, des habitations aient précédé Liége. L'idiome wallon, dégénérescence du latin vulgaire, la langue des Walahs (forme tudesque de Gaulois) (I), remonterait non au gaulois comme le voudrait l'historien Hénaux, mais plus haut que les travaux des laborieux écrivains des monastères : à la période où les Romains s'assimilèrent leurs sujets. Civilis trouva, parmi les Gaulois domptés de la vallée de la Meuse, des soldats qui s'associèrent à sa patriotique et infructueuse insurrection (70).

Compris dans la *civitas* tongroise, territoire sur lequel s'avançaient des incursions de Chamaves, puis de Francs, la vallée liégeoise releva du diocèse de Tongres, institué par Constantin. Les rares romanisés qui crurent au christianisme, obéissaient au chef religieux que les hordes d'Attila obligèrent à se réfugier dans Maestricht.

Vagues successives d'un océan dont les remous balayèrent la conquête romaine, les tribus confédérées des Francs ne cessèrent d'envahir le pays dont ils demeurèrent maîtres au ve siècle. Les combats de Julien, la victoire remportée par Sévère, son général, à l'endroit où s'élèvera Liége, la reconstruction des forts sur la Meuse, retardèrent seulement la marche des Francs Saliens, fondateurs de la monarchie qui va se parer de riches costumes, se harnacher d'orfèvrerie, se munir de superbes armes (2). Dans la ligue guerrière se fondirent les Tongres, Suèves, Sicambres, qu'Auguste, puis Tibère, avaient appelés sur le territoire éburon. En 401, écrit Grégoire de Tours, le domaine tongrois appartenait à Hlodwig (Clovis), qui se convertit au christianisme. Le siège épiscopal de Tongres se rétablit; le clergé gallo-romain, protégé par les chefs francs, commença à exercer son influence. Depuis le IIIe siècle, dit Schayes (3), on avait vu de rares chrétiens dans le pays. Les hagiographes citent un oratoire au haut de la montagne dominant Liége, sur les ruines du temple de Vulcain. Partout, les nouvelles croyances se célèbrent aux lieux déjà consacrés par le culte. La conversion devint générale lorsque, après de nombreuses invasions, les Francs se fixèrent sur les bords de la Meuse. Le nom de Liége apparaît dans l'histoire. Sur le parchemin des chartes, on écrit, en 616, Leodicum, vicus publicus. C'est une station sur la voie fluviale, la Meuse; un séjour ouvert à tous, comme la Rome de son fondateur; une résidence au pied de la montagne conduisant à la fertile Hesbaye : le mont du peuple, Publémont. Plus tard, le nom Leodig (Liége) se modifie de diverses façons relevées par M. Piot dans son savant ouvrage sur les anciens pagi (districts) de la Belgique. Les annales de Lorsch, la chronique d'Éginhard, mentionnent le vicus leodicus, le gau ou pagus du même nom : Luihgau, compris dans le grand pagus de Hesbaye (1).

Sous les rois chevelus devenus chrétiens, les moines rédigent les vies de saints, inscrivent la date d'érection de chaque asile de prières, quelque modeste qu'il soit, dût-il être abandonné après le départ de l'apôtre qui l'a fondé. Nous avons déjà vu citer un sanctuaire liégeois; saint Servais en a construit un autre. au bas de Publémont, dès 382. L'une des légendes rapportées par les hagiographes ajoute que du sol où saint Servais avait enfoncé son bâton, jaillit une source que l'on retrouva sous l'église qui fut dédiée au patron de Maestricht. L'évêque Richaire, qui consacra ce sanctuaire (940), amena l'eau miraculeuse sur le Marché, pour alimenter une fontaine publique. Les travaux souterrains des houilleurs obligèrent, plus tard, à suppléer à la source de saint Servais et à utiliser le petit ruisseau l'Aiwe, nom générique wallon transcrit par Legia. Sur le cours de ce frais ruisselet, s'étaient assises les premières maisons liégeoises. Comme la plupart des légendes religieuses du temps, le récit relatif à la source évoquée par saint Servais, se retrouve ailleurs. Les Maestrichtois racontent un prodige identique à propos d'une fontaine de leur ville : du trou creusé par la crosse pastorale de leur patron, surgit un abondant filet d'eau (2).

Les partages de famille entre les Mérovingiens divisent la Gaule en trois parties (vie siècle). Le triomphe de l'Ostrasie sur la Neustrie, les succès disputés de l'aristocratie ostrasienne, l'élévation de la maison des Pépin par la déchéance des héritiers fainéants de Clovis, faits importants de l'histoire du Moyen Age, se passèrent, pour la plupart, dans le pays de Liége et amenèrent le développement de la ville. Les évêques tongrois, résidant à Maestricht, puis à Liége, choisis parmi les leudes (compagnons) de la truste (fidélité, cour) des rois d'Ostrasie, amis ou alliés dès le viie siècle des maires du palais (ministres dirigeants), créèrent l'État liégeois, en obtenant des chartes d'immunité administrative les rendant indépendants. Qu'il soit venu de Byzance au roi Thierry, fils de Clovis, ou qu'il ait été envoyé directement à Euchère Ier, comme le veut Wiltheim (3), le dyptique d'Anastasius, longtemps possédé par la cathédrale de Liége, prouve le crédit des chefs ecclésiastiques de l'évêché tongrois. Monhou, canonisé sous le nom de saint Monulphe, fonda la capitale, en donnant une importance catholique à un modeste hameau (562).

⁽¹⁾ Scheler. Histoire des angues. Patria Belgica. T. III, p. 390.

⁽²⁾ ROMBERG. Histoire de l'industrie. Patria Belgica. T. II, p. 402.

⁽³⁾ La Belgique et les Pays-Bas sous la domination romaine. T. II.

⁽¹⁾ GÉRARD. Les Francs d'Austrasie. Bruxelles 1863. T. I, p. 98.

⁽²⁾ Franquinet. St-Servatius-Legenden. Maestricht. P. 6.

⁽³⁾ WILTHEIM. Ad Diptycha leodiensia. Leodii 1677. P. 28.

Voyageant de Maestricht à Dinant, relate Gilles d'Orval (I), Monhou remarqua une vallée habitée, entourée de montagnes boisées d'où découlaient des eaux riantes. Une courbe de la Meuse embellissait ce site pittoresque, dont l'aspect charma l'évêque et ses compagnons. Apprenant qu'on le nommait Liége, Monulphe en prophétisa le brillant avenir. Puis, descendant de l'éminence d'où il avait admiré le paysage, il choisit l'emplacement d'une église, qui fut édifiée sous le vocable de SS. Côme et Damien. D'autres versions, brodant sur ce thème, racontent un miracle. Saint Monulphe priait sur la montagne de Chèvremont, lorsqu'il vit une croix de feu tomber dans la vallée de la Meuse. Obéissant à une voix surnaturelle, l'évêque alla chercher l'endroit désigné. Un pâtre lui montra les cendres encore fumantes. Là, Monulphe bâtit une chapelle, disant : « Y sera édifiée une Cité noble et puissante à merveille. » D'après les prescriptions de l'évêque, le prélat de Maestricht devait, chaque semaine, venir officier dans la chapelle des SS. Côme et Damien, gardée par un clerc habitant une maison adjacente.

Selon tous les récits attribuant à saint Monulphe la fondation de Liége, l'endroit était déjà habité, au moins fréquenté par les *pastoureaux*. Godescal dit que c'était un petit village.

Au dire des hagiographes, saint Remacle obtint du pape des indulgences qui attirèrent un concours considérable de fidèles à la chapelle liégeoise, aussitôt que se rétablit la suprématie des leudes ostrasiens. Grâce à leurs offrandes, le sanctuaire s'agrandit. Sur les rives du ruisseau, la Légia, deux cents cabanes s'élevèrent pour héberger les pèlerins (651). Ce hameau, entre la chapelle et la Meuse, reparaît sous le nom de *Merchoule*. Les chroniqueurs expliquent cette appellation en la traduisant par « petite mère » de la grande Cité, qui engloba l'embryon dans la paroisse de la Madeleine.

La fortune politique de la riche famille des Pépin, souche de la dynastie des Carolingiens, s'associa aux progrès de Liége. Cette puissante lignée, féconde en figures illustres, habitait le territoire central de l'État liégeois. Vastes métairies dans la plantureuse Hesbaye, bois giboyeux sur les versants voisins, villas dans les sites les plus pittoresques du bassin de la Meuse, propriétés dans les alentours, tout ramenait vers Liége ces maîtres effectifs du royaume d'Ostrasie, en attendant que l'un d'entre eux prît la couronne.

Résidant d'abord à Landen, le premier des Pépin, hérita, de son père Karlmann, du titre de *Duc* que les Romains avaient conféré aux gouverneurs des cinq provinces gauloises situées sur la frontière de Germanie. Begghe, sa fille, destinée à devenir sainte Begge, résidait au bourg de Chèvremont, agrandi et embelli par

son époux Ansegil. Dans ce castel naquit, probablement, le Pépin qui se fixa plus près des embouchures de l'Ourthe, à Herstal, dont il prit et illustra le nom. Chefs des leudes ostrasiens qui déjouèrent la politique de Brunehilde (Brunehaut), les Pépin étaient d'origine liégeoise, comme l'a démontré l'historien de la Flandre, M. Kervyn de Lettenhove. Jupille devint leur manoir favori. C'est là que reviendra souvent Charlemagne se reposer de ses conquêtes et dicter plusieurs de ses importants règlements, les capitulaires.

Gérant l'Ostrasie, sous le nom d'un monarque dont la longue chevelure n'ombrageait qu'une tête de fantôme, les maires du palais ne pouvaient rester étrangers au choix des évêques tongrois. Le siège épiscopal, conféré officiellement par le choix des fidèles, prêtres et laïcs, reçut Landtbert, qui devait créer la grandeur de Liége, puis devenir son patron, aussitôt qu'on le reconnut saint et martyr sous le titre de saint Lambert.

Fils d'un puissant seigneur de la cour d'Ostrasie, ami des Pépin, familier du roi Sigebert II, partisan de l'aristocratie ostrasienne qui lutta contre les autres fractions du royaume mérovingien, le nouvel évêque choisit comme résidence favorite le petit oratoire de Liége. Maestricht, où demeurait le comte, justicier du pays, continuait à être le siège officiel de l'évêché. Lambert préférait Liége, plus rapprochée des villas d'Herstal et de Jupille. Les chartes d'immunité, concédées par les souverains, surtout par Clovis II, soumettaient le territoire au chef religieux, l'enlevant à la juridiction du magistrat séculier (1). Élu en 655, dépossédé lors de la domination d'Ébroïn, rappelé aussitôt que se rétablit la suprématie des leudes ostrasiens, Lambert se brouilla avec le maire du palais. La rupture, dit-on ensuite, provenait de la belle Alpaïde remplaçant, auprès de Pépin le Gros, Plectrude répudiée. Le fait semble exact. Les hagiographes précisent les détails. Lors d'un banquet donné au château de Jupille, l'évêque aurait refusé avec indignation de bénir la coupe de celle dont le mariage restait, pour l'Église, illégitime; bien que les Francs reconnussent son fils, Charles Martel, comme successeur légal. C'est la scène retracée, au musée de Liége, par le tableau de M. Chauvin, épisode dont des archéologues catholiques ont discuté la véracité (2).

Des revendications de domaines avaient déjà occasionné, entre les gens de l'évêque et des parents d'Alpaïde, un conflit sanglant où succombèrent deux adversaires de l'Église tongroise : Gallus et Riolde. Cette fois, Dodo (Odon) d'Avroy, qu'on affirma être frère de la favorite, résolut de se venger du prélat. Une tradition liégeoise raconte qu'en punition de ce crime, chaque fils de la

⁽¹⁾ Chapeauville. T. I, p. 58.

⁽¹⁾ RAIKEM et POLAIN. Li Paweilhars. Bruxelles 1870. P. 218.

⁽²⁾ Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. T. XIII, p. 383.

noble famille d'Avroy naquit, désormais, avec six doigts à la main droite. Pour comploter le massacre de l'évêque, Dodo réunit ses affidés au haut de Publémont. Sabine, femme de Guyon d'Ans, l'un des conjurés, empêcha son mari d'arriver, le lendemain matin, au rendez-vous dont elle avait appris le but. Elle fit emporter, d'Ans et Moulins, tous les coqs dont le clairon matinal devait réveiller le complice du seigneur d'Avroy. Une source jaillit au lieu où les coqs chantèrent loin du lit où sommeillait Guyon. On la nomma Coq-fontaine : c'est encore le ruisseau l'Aiwe (eau), moteur de moulins, passant sous l'Hôtel de Ville, qui s'appela Légia et balaye aujourd'hui un égout.

Dodo et ses autres amis, vinrent, au point du jour, assaillir l'évêque dans l'oratoire où il s'était réfugié avec ses deux diacres Pierre et Andolet. Atteint d'un javelot, saint Lambert succomba; à la fin du VII^e siècle : l'an 697, 698 ou 700, selon les divers hagiographes.

Quelques fidèles emportèrent secrètement à Maestricht le corps du martyr. L'arrivée de ces Liégeois avait mis en fuite les assassins dont les partisans de l'évêque craignaient le retour. Dodo et ses affidés, saisis de frénésie, s'entre-tuèrent, laissant au pied d'un arbre les vases sacrés, ornements et joyaux dont leurs serviteurs avaient dépouillé le sanctuaire. Le P. Foullon précise l'endroit : c'est où Liége planta le premier gibet hors des murs.

L'image du patron de Liége, les principaux épisodes de sa légende telle que l'ont écrite plusieurs de ses successeurs à l'évêché, reparaissent sur le superbe buste que commanda le fastueux Érard de la Marck. Cette œuvre grandiose, due à l'orfèvre liégeois Henri Zutman, d'une famille d'artistes célèbres sous les noms traduits de Zutman, Ledoux, Suavius, fruit de sept années de travail (1505 à 1512), et payée du prix, alors déjà une fortune, de cent mille écus, existe encore dans la cathédrale moderne. Malgré les périls résultant de la valeur intrinsèque de cette vaste pièce de vermeil, elle ne perdit que quelques joyaux accessoires : un onyx antique, la crosse constellée de pierres précieuses, lorsque à l'arrivée des républicains français on l'eut emportée à Hambourg. Napoléon consentit, lors du Concordat, à restituer cette riche œuvre d'art, qui échappa à la destruction ordonnée d'abord au profit de la marine française. M. de Villenfagne, dans ses Recherches sur l'histoire de Liége, insiste sur le mérite des scènes formant le piédestal du buste, figurines expressives coulées séparément, puis retouchées par l'artiste, et non simplement ciselées dans un lingot d'argent.

Nanti par le pape Sergius de la clef qui symbolisait le pouvoir apostolique, bijou conservé aujourd'hui dans l'église Sainte-Croix; ayant reçu du ciel, disent les hagiographes, l'étole miraculeuse guérissant la rage, l'ancien chasseur qui devint saint Hubert, succéda au martyr saint Lambert. Dès 708 ou 709, il ramena à Liége le corps de son prédécesseur auprès de la tombe de saint



BUSTE DE SAINT LAMBERT.

Théodard, victime, en 633, des seigneurs hostiles aux droits de propriété des évêques tongrois. A partir de cette translation, répètent les chroniques, la petite vilette de Liége vit affluer les pèlerins dans la chapelle où périt saint Lambert. L'an 711, Hubert résolut de transporter à Liége le siège de l'évêché, lequel restait fixé à Maestricht, auprès du comte qui pouvait soulever des conflits d'autorité à propos des pouvoirs dévolus aux évêques (I). Parent des Pépin, selon les annalistes,



RUE DE LA MONTAGNE. (Phot. Nels.)

Hubert organisa l'administration du territoire épiscopal, rendit sa capitale forte et belle. D'après Anselme, il promulgua le droit civil et assura l'exécution des lois. Des magistrats du genre des Rachimbourgs, présidés par un Grand Mayeur, porteur de la verge rouge, accompagnés d'un subalterne auquel était confié le glaive des exécutions, rendirent la justice criminelle et civile.

Liége vit renouveler sa constitution municipale, legs des lois romaines : elle eut son conseil de deux cents élus, ses deux administrateurs annuels. Désormais, comme Rome avait monopolisé le titre de *Urbs* (ville), Liége resta seule *Cité*, au milieu des *bonnes villes* de l'État liégeois. Elle posséda un sceau, portant en exergue : « Sainte Liége, fille de l'Église de Rome » (Sancta Legia Ecclesiæ romanæ filia). Un système de poids et de mesures fut prescrit : livre, pied,

muid, pot. Pour protéger les citoyens contre toute agression, Hubert cerna la Cité de murs en pierre. Trois portes donnèrent accès dans l'étroite enceinte qui n'embrassait qu'une courbe autour de la rive gauche, de la passerelle actuelle à l'aval du quai de la Goffe. L'une vers la Hesbaye, au pied de Publémont (station du chemin de fer dite du Palais). L'autre vers Maestricht, Hasselinporte (un peu au delà de la boucherie). La troisième au Vivier (entre Saint-Denis et Cheravoie). L'évêque se bâtit un palais près Hasselinporte : la Vesque Cour (cour de l'évêque).

Une vaste basilique, sous l'invocation de la Vierge et de saint Lambert, remplaça la chapelle des SS. Côme et Damien. Lorsque Hubert eut obtenu

confirmation de la nouvelle résidence, l'aigle dorée sommant l'église principale de Maestricht, brilla au faîte de la cathédrale liégeoise.

En dehors des murailles, presque contre la porte de Publémont, Hubert fit construire une abbaye de Bénédictins qui devint l'église Saint-Pierre, dont les contemporains ont vu enlever les derniers vestiges.

Deux châteaux-forts, sur les hauteurs voisines, complétèrent la défense de Liége. Le burg de Cornillon (vers la Chartreuse) couvrait la route de Germanie, sur la rive droite. Un autre donjon, au-dessus de la Sauvenière, servait au vaillant Plandris à accomplir ses devoirs de Voué, fonction militaire devant laquelle ne devait point reculer celui qu'une tradition accuse d'avoir fait brûler vive, sur un bûcher d'épines, la belle Alpaïde, recluse pénitente, mère de l'intrépide Charles Martel qui gratifia de riches alleux l'église de Saint-Lambert.

Quelques écrivains, surtout les défenseurs des droits princiers des évêques, ont daté de la ville fortifiée de saint Hubert, le Péron, que les Liégeois ont toujours considéré comme le palladium de leurs libertés, l'emblème de l'union des citoyens, le symbole de l'indépendance communale. D'autres retardent son apparition jusqu'au XIVe siècle, lorsqu'il s'éleva au-dessus de la grande fontaine du Marché. Le type de cette colonne originale : fût annelé au milieu, portant sur trois ou cinq degrés que soutiennent des lions au repos, sommé d'une pomme de pin sur laquelle on plaça une croix, a donné lieu à une foule d'explications contradictoires (I). Ce n'est qu'une simple croix monumentale, dit Rausin dans son Leodium. Reprenant cette thèse, des numismates l'assimilent aux armes parlantes de la ville de Péronne, ne s'occupant point des détails caractéristiques. Ils oublient la pomme de pin qui existe ailleurs comme armoiries de ville, le mystérieux pyr d'Augsbourg, rattaché par les archéologues allemands à une origine romaine. Les dénominations officielles ont fait prévaloir l'opinion des numismates. Elles orthographient, aujourd'hui, le nom de l'emblème, si cher aux Liégeois, comme le mot français perron; bien qu'il soit impossible de confondre le Péron avec la construction extérieure en plate-forme ou esplanade, précédée d'escalier, qui s'appelle perron selon les dictionnaires de la langue française et les vocabulaires d'architecture. Les visiteurs de la fontaine du Marché au-dessus de laquelle est dressé le Péron symbolique de Liége, peuvent contempler en face le beau perron de l'Hôtel de Ville actuel, bien conforme à son nom et tout à fait différent de l'emblème de nos libertés séculaires. Dès une date fort ancienne, le Péron liégeois figure, avec ses accessoires, sur les monnaies des évêques. Lorsqu'on dessina des armoiries pour tous les évêques de Liége, à partir de

⁽¹⁾ WARNKŒNIG et GÉRARD. Histoire des Carolingiens. Bruxelles 1862. T. I, p. 92.

⁽¹⁾ Voyez, entre bien d'autres, les études publiées par M. le comte Goblet d'Alviella dans les rapports à l'Académie Royale de Belgique.

celui qu'on disait contemporain du premier apôtre, le Péron forma le blason de Hugues (944-947) sur les manuscrits.

Bien antérieur à Charlemagne, dit M. Hénaux, le Péron liégeois remonte aux origines celtiques. Image d'un peuple se groupant étroitement pour résister à l'étranger, le *Pin Rond*, puis *Péron*, date d'Ambiorix. Sans aller aussi loin, on pourrait parler de source germanique et rapprocher le Péron de l'*Irmensul*, colonne en deux parties, dressée en mémoire de la défaite infligée à Varus, renversée ensuite par Charlemagne comme objet d'un culte idolâtre.

Nous avons toujours cru que le Péron liégeois se caractérisait spécialement par sa pomme de pin, hissée au haut d'une colonne; rappelant la perche sommée d'un fanal, usitée, en tant de pays, surtout dans les civilisations encore peu avancées, en guise de signal et de communication populaire.

La pomme de pin ne parait guère sur les monuments antérieurs à l'antiquité classique. L'Hellade l'innove en en sommant la thyrse du dieu du vin : consécration d'un procédé favorable à la conservation du précieux breuvage; usage persistant, encore de nos jours, dans toute la Grèce moderne Au temps reculé des Étrusques, auxquels Rome emprunta ses formules religieuses, la colonne portant un cône résineux, comme la flamme couronne un phare, symbolisait l'éternité, sur les sculptures funéraires. L'ancienne Rome hérita de cette iconograhie. Un bronze colossal, façonné en pomme de pin, dominait le mausolée de l'empereur Hadrien. Les archéologues romains ont relevé les péripéties historiques de ce tombeau, devenu forteresse, aujourd'hui le château Saint-Ange (I). L'image de l'énorme fruit résineux, jadis couronnement du faîte de tout le monument, existe encore dans le riche Musée du Vatican.

Un vieux chroniqueur liégeois avait déjà remarqué, sans se l'expliquer, que le Péron était reproduit sur le blason de l'un des quartiers (rioni) de la Rome du Moyen Age. L'auteur wallon ignorait, sans doute, qu'une vaste place de la Rome pontificale, sur laquelle avait séjourné, assez longtemps, la colossale pomme de pin enlevée du château Saint-Ange, avait pris, avec les rues adjacentes, le nom de pineda, et que lorsque des héraldistes donnèrent des armoiries aux quartiers de la Ville Éternelle, ils écrivirent de vraies armes parlantes en figurant l'emblème connu et respectté de tous les vrais Liégeois.

Les lions au repos formant soubassement, à l'instar des supports de colonnes byzantines, indiquent que l'on posa d'abord, sur le sol, le monument qu'Abry nomme l'enseigne tutélaire de Liége. Telle était la reproduction érigée au centre du Vinave d'Ile, figurée sur une vue du xVII^e siècle, décrite par l'auteur du Recueil héraldique des bourgmestres de la Noble Cité de Liége; tels étaient les

nombreux Pérons que l'on dressa dans les Bonnes Villes de l'État liégeois, lorsque, comme la capitale, elles jouirent, dit M. de Villenfagne, du droit d'être régies par un gouvernement municipal (1). Par la suite on éleva le Péron au-dessus d'une fontaine monumentale. Une chronique affirme qu'en 687, le Péron existait sur le Marché de Liége et qu'on y convoqua l'Ost (levée de la milice nationale) : mêlant ainsi à une tradition discutable la coutume qui s'établit de proclamer, sur les marches du Péron, lois, édits, sentences, gabelles, requêtes de bourgeoisie, bannissements, notifications officielles de tous genres. Plus tard, ces publications se firent en face de la baille (balcon) de l'Hôtel de Ville. Sans le cry de Péron, devant le peuple assemblé par un appel de trompettes, ensi come on a anchienement fait, dira la Paix de Wihogne (1326), l'acte demeure sans autorité légale. Après le cri de Péron, il prend force de loi. Pour l'abolir, il faut le faire descrier avec même appareil. L'évêque Henri de Gueldre fit élever un Péron provisoire à Vottem, lorsqu'il voulut faire condamner le tribun populaire Henri de Dinant : on discuta ensuite la validité de cette sentence qui n'avait point été rendue auprès du Péron liégeois, et manquait ainsi de promulgation légale.

Le Péron n'était que le pilori, enseigne la chronique de Jean de Los. Au lieu du blason du seigneur que l'on appendait à ces piliers de justice, Liége l'avait sommé de la pomme de pin, pièce principale de ses armoiries, que l'on compléta par les lettres L. G., expliquées de diverses façons lorsqu'on oublie le nom wallon Lyge (Liége), encore sculpté sur un écusson d'une ancienne cheminée provenant du monastère de Saint-Laurent, conservée au Musée archéologique. Les armoiries de Liége : de gueules au Péron d'or accosté des lettres L. G. de même; seraient donc, selon les héraldistes, des armes parlantes. Le fut de la colonne fournissant la voyelle médiane du nom, précisée par le cône tenant lieu de point. Pareil ensemble décorait la bannière rouge qui, selon Hemricourt, désigna d'abord la Cité puis resta le blason du plus ancien quartier de la ville : le Marché.

Il est incontestable qu'avant le XII^e siècle, un Péron s'éleva sur le Marché de Liége. Près de la Violette (Hôtel de Ville) un hôpital fondé par Notger (983), s'appelait, au XII^e siècle, la maison du Péron. Richement apanagée et rentée, cette fondation, ainsi dénommée, passa à l'hospice de la Chaîne, créé l'an III2. Lorsqu'on répara le Péron et les vasques d'eau adossées à son support (1433), on apporta quelques modifications au signe de liberté, comme dira Jean le Poly dans son Sonet au Pinron (sonnet au Péron). Entre le fût annelé et l'entablement portant la pomme de pin, trois figurines nues, paillarts des deux sexes, embrassèrent des faisceaux de verges. Liége menaçait par cette image les gens de mauvaise vie, ribauds et ribaudes, association qui nommait un roi au

⁽¹⁾ F. DE Rossi. Ritrato di Roma antica. Roma MDCLIV, p. 201.

⁽¹⁾ Essais critiques sur l'histoire de Liége. Liége 1808. T. II, p. 52.



GRAND MARCHÉ DE LIÉGE.

xve siècle. Une série de prescriptions sévères, rapportées par de Louvrex dans son *Recueil des édits*, échelonnait pour ces paillards les condamnations à la fustigation, à l'arrestation, au bannissement, à l'oreille coupée pour les hommes, à la marque du Péron sur la joue des femmes.

Une bourrasque renversa les figurines en pierre. « L'an 1448, la nuict de sainte Lucie, il fist sy grand vent qu'il abatit les ribaux jus du Péron de la fontaine du Marché de Liége, lesquels par après furent refait de cuyvre. » Gravé sur les monnaies dès le XI^e siècle, reproduit certainement après 1305 sur le

sceau des bourgmestres communaux, copié de toute facon sur les monuments liégeois. jusque sur des briques de foyer, le Péron, colonne de fortune, s'éclipsa lorsque la liberté disparaissait. Le duc de Brabant le renversa en 1212, ou l'emporta selon un autre annaliste. L'année suivante, après la victoire de la Warde de Steppes, les Liégeois acclamèrent son relèvement. Lorsque Charles le Téméraire se rendit maître de Liége (1467), la sentence du vainqueur ordonna la démolition du beau Péron dont le Recueil héraldique des bourgmestres a conservé l'image. Défense était faite de le réédifier jamais, ou de le faire figurer dans des armoiries. Le Bourguignon transporta à Bruges, comme trophée, l'emblème sacré des Liégeois, pour affirmer l'extinction des libertés que le Péron symbolisait. Dix ans plus tard, une fête bril-



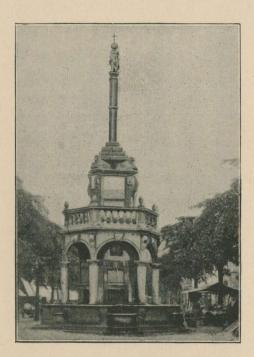
LE PÉRON RÉPARÉ PAR DELCOUR.
(D'après une estampe communiquée par M. Nels.)

lante saluait le retour du monument chéri, reprenant sa place sur la grande fontaine, aux acclamations enthousiastes de la population.

Enjolivée d'une foule d'ornements richement dorés, [ornée d'une balustrade, flanquée de vasques en marbre, la fontaine du Péron dessinée dans l'ouvrage de Blaeu (I), croquée par le voyageur français Philippe de Hurges, fut dévastée par une trombe qui abattit encore une fois le Péron (1693). Le sculpteur liégeois Jean Delcour répara le monument au goût de son époque. Le Péron se changea en colonne de marbre à l'antique. Les figurines supportant la pomme de pin se transformèrent en trois vestales, dit un auteur : cet anoblissement des ribaudes semble au moins hasardé.

⁽¹⁾ Novum Theatrum urbium belgicæ regiæ. Amsterdam 1649.

Une reconstruction récente, respectant le Péron de Delcour et l'aspect général de la fontaine, a effacé tout cachet archaïque (1854). Le Marché garde à peine quelques vestiges des costumes pittoresques portés naguère par les maraîchères liégeoises, types conservés par les tableaux de Vieillevoye et de nombreux dessins (1). On retrouve néanmoins les scènes de mœurs où se reconnaît l'esprit wallon, bienveillant mais gouailleur. « C'est, dit M. Le Roy (2), le vieux Liége populaire, dur à l'ouvrage, mais toujours en gaieté et turbulent au possible. » La désopilante esquisse que le sculpteur Harzé a modelée, exposée au Musée



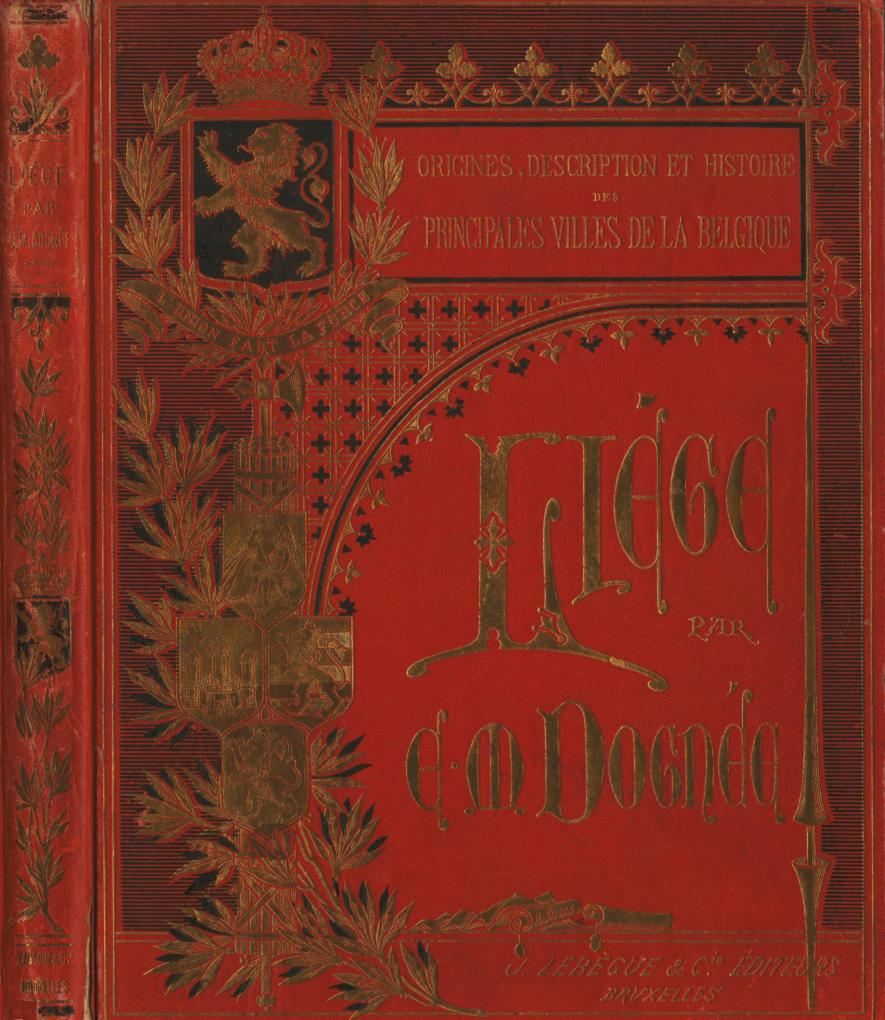
LE PÉRON RESTAURÉ EN 1854. (Phot. Nels.)

des beaux-arts, copie de ces incidents journaliers frappés au coin d'une originalité bien locale, est une image fidèle du spectacle amusant que le passant rencontre presque chaque matin. L'ami des anciens usages, des types expressifs, déplore de retrouver si peu. de ces feutres ronds dont les bords, évasés comme des champignons gigantesques, abritaient les cotiresses (maraîchères) contre les rayons de soleil brunissant leurs joues rubescentes, ou contre la pluie fréquente dans la vallée de la Meuse. Au vent, ces larges ailes donnaient prise facile. On raconte, sur notre marché de Liége, qu'une laitière coquette, pour acheter pareille coiffure monumentale, n'hésitait point à remplir aux fontaines les jusses (cruches), en cuivre aussi brillant qu'or, colportant un lait vendu comme pur. Elle repassait le Pont des Arches, pour regagner sa ferme, après débit fructueux, les deux bras

encombrés des cruches trompeuses, quand une rafale s'engouffra sous le vaniteux couvre-chef. Brusquement décoiffée, la marchande punie vit le vaste chapeau rouler dans le tourbillon, puis sombrer dans la Meuse. Comme le vigneron dont Grégoire de Tours narre la déconvenue, récit répété par le Liégeois de Glen, la laitière comprit la justice du vent sévissant contre le fruit de ses larcins. Suivant d'un œil attristé le naufrage, modifiant instinctivement la devise philosophique du prophète de la résignation, elle murmura ces mots proverbiaux : D'aiwe rivint, d'aiwe rivat! (Venu de l'eau, il retourne à l'eau.)

⁽¹⁾ La Belgique monumentale. Bruxelles 1844. T. II, p. 164, pl. p. 212.

⁽²⁾ La Belgique illustrée. Bruxelles 1880. T. II, p. 272.



LIEGE

ORIGINES, HISTOIRE, MONUMENTS, PROMENADES

PAR

EUGÈNE M. O. DOGNÉE

Nouvelle édition revue et augmentée

Frontispice et lettrines de E. PUTTAERT, Ed. DUYCK et A. RONNER et nombreuses photogravures



BRUXELLES

J. LEBÈGUE & C:, LIBRAIRES-ÉDITEURS
46, RUE DE LA MADELEINE, 46

TABLE DES MATIÈRES

Les métamorphoses de Liége	PAGES
CHAPITRE PREMIER	
Traditions gauloises. — Souvenirs romains. — Ambiorix. — Conquête franque. — Légendes catholiques. — Saint Lambert et saint Hubert. — Le Péron	21
CHAPITRE II	
Le monument de Charlemagne. — Paladins et évêques bâtisseurs. — Notger. — Églises Sainte-Croix et Saint-Denis Colin-Maillard. — Église Saint-Barthélémy. — Almanach de Mathieu Laensberg	37
CHAPITRE III	
Ponts et chaussées. — Réginald de Bavière. — Quartier de Hongrie. — Les premiers Métiers. — Le vin liégeois. — Tribunal de paix. — Pierre l'Ermite et saint Bernard. — L'empereur de Canossa chez l'évêque de Liége. — Lambert le Bègue. — Hospices des Coquins et de Tire-Bourse	53
CHAPITRE IV	
Les libertés liégeoises. — Industrie houillère. — Prise de Liége par les Brabançons. — Henri de Dinant. — Les noces de la belle Aigletine. — Franche commune et bons Métiers. — Église Saint-Jacques. — Mal Saint-Martin. — Paix de Fexhe. — Tribunal des XXII	68
CHAPITRE V	
Jean de Bavière. — Les Vinaves. — Liége et Bourgogne. — Sac de Liége. — L'ex-voto du Téméraire. — Arts industriels. — L'armurerie liégeoise. — Le Sanglier des Ardennes. — Neutralité	80

CHAPITRE VI

Liége et l'Empire. — Érard de la Marck. — Le Palais. — Les portes de la Cité. — Église Saint-Martin. — Les Liégeoises. — Visites impériales et	PAGES
royales	90
CHAPITRE VII	
Les princes bavarois. — Mont-de-piété. — Chiroux et Grignoux. — Fontaine Saint-Jean-Baptiste. — HaCeLDaMa et Male gouverne. — Bombardement. — Hôtel de Ville. — Pierre le Grand à Liége. — L'évêque Mécène. — Les musiciens liégeois. — Grétry	105
CHAPITRE VIII	
Révolution de 1789. — Invasions françaises. — Département de l'Ourthe. — Cathédrale Saint-Paul. — Le théâtre royal. — Quai Micoud. — Hubert Goffin. — Les Baskirs	130
CHAPITRE IX	
Liége sous les Pays-Bas. — Les botresses. — Université. — Les peintres liégeois. — Conservatoire. — Projets de dérivation	148
CHAPITRE X	
Liége en 1830. — La ville moderne. — Vapeur et gaz. — Les gares. — Les nouveaux ponts. — Parc public. — Palais provincial	156
CHAPITRE XI	
Liége actuelle. — Électricité. — Instruction. — Exposition de 1905. — Promenades.	168